

GRAND JEU CONCOURS VIDEO

DU 1er JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2017

Les villages de gîtes vous offrent 2 x plus de chances de gagner des séjours, avec à la clé le gros lot d'un séjour de deux semaines en location dans le village et à la date de votre choix !!!

GRAND JEU CONCOURS VIDEO

DU 1ER JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2017



 Réalise une vidéo de 60 SEC
de tes vacances qui illustre les valeurs et
l'esprit des villages des gîtes.

 Partage la
sur la page Facebook du village où tu séjournes
ou envoie la par mail.

 Et deviens Ambassadeur
Si ta vidéo claque, elle sera publiée sur la chaîne
YouTube des Villages de gîtes et tu gagneras

 I SEMAINE DE
LOCATION EN
HORS SAISON*

 Invite tes amis à liker
La vidéo avec le plus de "j'aime" remportera

#Filmez vos vacances dans les villages de gîtes
et tentez de remporter

**DEUX SEMAINES DE LOCATION DANS LE
VILLAGE DE GÎTES DE VOTRE CHOIX
QUAND VOUS VOULEZ ! ***

*www.villagesdegites.fr/concours

Tu aimes les villages de gîtes et tu veux montrer au monde entier que tes vacances sont géniales ? Cet été, tu auras l'occasion de le faire et de devenir un fier ambassadeur de notre réseau.

Le principe est simple, nous t'invitons à **réaliser une vidéo de 60 secondes** de tes vacances qui illustrera bien toutes les valeurs des villages de gîtes: la convivialité, l'accueil chaleureux, l'authenticité etc.

Conditions de participation

Etape 1 : Réalise une vidéo de 60 secondes

- Filme toi en mode selfie ou comme tu le sens
- Commence ta vidéo par "*Moi, ce que j'aime pendant mes vacances dans les villages de gîtes*"
- Finis ta vidéo par "*Les villages de gîtes c'est l'esprit de famille !*"
- Entre les deux, tu fais ce que tu veux : l'essentiel c'est de montrer les valeurs et l'esprit des villages des gîtes dans ta vidéo.

Etape 2 : Partage ta vidéo

Tu as le choix :

- **Sur la page facebook** du village où tu séjournes accompagné de #mesvacancesenvillagesdegites ou en message privé si tu préfères

ou

- Si tu n'y arrives pas ou que tu ne retrouves pas ton village sur facebook, pas de panique ! envoie-nous directement ta vidéo à **l'adresse mail : concours@villagesdegites.fr**. N'oublie pas de mettre dans l'objet de ton mail #mesvacancesenvillagesdegites et précise dans ton mail le nom du village dans lequel tu as séjourné.

ou

- Via **www.wetransfer.com** (tu connais? c'est fastoche. C'est une plateforme qui permet d'envoyer facilement des fichiers lourds.) N'oublie pas de mettre dans le message #mesvacancesenvillagesdegites et le nom du village dans lequel tu as séjourné.

Et voilà le tour est joué !

Etape 3 : Deviens ambassadeur

- **Le 9 octobre**, chaque propriétaire de village de gîtes choisira la vidéo finaliste qui représenter son village à la grande finale.
- Chaque vidéo choisie remportera le titre de "**vidéo ambassadeur**" et sera publiée sur la [chaîne Youtube des Villages de Gîtes](#).

Les auteurs des vidéos ambassadeur remporteront une semaine de vacances en hors saison dans le village dans lequel ils ont séjourné*.

Etape 4: Invite tes ami(e)s à liker

- Du 10 au 31 octobre, invite tes ami(e)s à aimer ta vidéo ambassadeur sur la chaîne Youtube.
- **Le 1er novembre, le nom du grand gagnant** (la vidéo avec le plus grand nombre de likes) sera annoncé sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux ([facebook](#), [instagram](#) et [GG+](#)), avec à la clé :

Deux semaines de location dans le village de gîtes de son choix **

Ça y est vous avez tout ce qu'il faut faire. A vous de jouer !

Critères de choix

La "vidéo ambassadeur" sera désignée par chaque propriétaire de village de gîtes sur la base des critères suivants :



Les grandes dates à retenir

- **Réalisation et envoi des vidéos** : du 1er juillet au 30 septembre 2017
- **Examination par les propriétaires** : du 1er au 8 octobre 2017
- **Annnonce des vidéos "ambassadeurs"** : le 9 octobre 2017
- **Période de vote par les internautes** : du 19 au 31 octobre 2017
- **Annnonce du grand gagnant** : le 1er novembre 2017

Avertissement

- *Vous conserverez tous les droits de propriété de votre contenu mis en ligne. Toutefois, en nous envoyant votre vidéo pour participer au concours, vous accordez par la présente aux Villages de Gîtes une licence pour utiliser le contenu vidéo dans le cadre de la campagne #MesVacancesEnVillagesDeGîtes et toute autre campagne de communication.*
- *Les Villages de gîtes font seulement office d'hôte de ce concours en ligne et n'est pas responsable des droits d'auteurs utilisés dans les vidéos soumises. Vous êtes responsables de tout enregistrement, photo ou musique contenu dans votre production, et prenez la responsabilité de toute répercussion légale. Les Villages de Gîtes ne sont pas responsables des ramifications légales. Les Villages de gîtes se réservent le droit de demander aux participants une preuve des droits d'auteurs et ont le droit de refuser les vidéos qui n'ont pas pu prouvées leurs appartenances.*
- *Les Villages de Gîtes ne garantissent pas la confidentialité d'une vidéo soumise. Vous affirmez, représentez et garantissez posséder les licences, droits, consentements et permissions nécessaires pour publier les vidéos.*

** sur la base d'une location pour 4 personnes. Date de validité et disponibilité à vérifier auprès du village.*

*** sur la base d'une location pour 4 personnes.*